

COMMUNE DE RUMERSHEIM-LE-HAUT

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA
SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
RUMERSHEIM-LE-HAUT
du 10 décembre 2015**

Sous la Présidence de Monsieur le Maire, Thierry SCHELCHER.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 20 h 00.

PRESENTS : M. MEYER Luc, Mme GANTNER Christine, Mme WALTER Laetitia, Mme MEYER Sylvie, Mme DE SOUSA Sandra, Mme GERSTER Christelle, Mme MEDUA Julie, Mme COUTO LIMA Pastora, M. THUET Mathias, M. BODINET Martial, M. BITZBERGER David

ABSENTS EXCUSES : M. FIMBEL Patrice, M. FISCHER Eric

PROCURATIONS : M. FIMBEL Patrice à M. SCHELCHER Thierry, M. FISCHER Eric à M. THUET Mathias

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 novembre 2015
2. Fusion communautés de communes
3. Divers
4. Informations

1. Approbation du procès verbal de la séance du 24 novembre 2015

Monsieur le Maire propose deux modifications :

*Au point 6b relatif au bon d'achat pour les enfants du personnel, il s'agit d'une somme de 50 €, comme il a été délibéré, et non de 40 € (erreur de frappe).

*Au point 10a relatif aux radeaux végétalisés, c'est la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie du Département du Haut-Rhin, et non la Commission Permanente, qui a donné un avis favorable à la subvention. La Commission Permanente se prononcera définitivement sur le dossier prochainement.

Après délibération, le Conseil Municipal valide ces deux modifications.

Le Conseil Municipal approuve ensuite le procès verbal de la séance du 24 novembre 2015.

2. Fusion communautés de communes

Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI)

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),

Vu le projet de schéma départemental de coopération intercommunale du Haut-Rhin présenté par Monsieur le Préfet le 9 octobre et notifié à la communauté de communes Essor du Rhin le 12 octobre 2015,

Considérant que le projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté par Monsieur le Préfet propose, dans sa mesure N°4, la fusion de la communauté de communes Essor du Rhin et la communauté de communes Centre Haut-Rhin formant une entité de 16 communes et 24403 habitants,

Considérant que les élus de la commune de... demandent que les territoires des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) existants ne soient pas scindés mais fusionnés et que les différentes propositions de Monsieur le Préfet ne conduisent pas à opter pour des éclatements d'EPCI existants,

Considérant la délibération de la communauté de communes Essor du Rhin du 30 novembre 2015 émettant un avis défavorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale (mesure N°4) et proposant d'amender le projet pour soumettre la fusion de la communauté de communes Essor du Rhin et de la communauté de communes du Pays de Brisach ;

Compte tenu de tous ces éléments, Monsieur le Maire propose aux membres de l'Assemblée de donner leur avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Décide d'émettre un avis défavorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale (mesure N°4) ;

Propose d'amender le projet de schéma départemental de coopération intercommunale pour soumettre la fusion de la communauté de communes Essor du Rhin et de la communauté de communes du Pays de Brisach formant une entité de 29 communes et 32455 habitants, aux motifs suivants :

- **de nombreux services à la population relient historiquement les deux territoires** (déjà mutualisés et rendus à l'échelle des deux communautés de communes ou bien à cheval sur les périmètres : transport à la demande, système d'informations géographiques, assainissement, eau potable, carte scolaire du collège Félix Eboué, centre des finances publiques de Neuf-Brisach, usine électrique municipale de Neuf-Brisach...);
- **les communautés de communes sont tous deux engagées dans une dynamique de coopération transfrontalière ;**
- **cet amendement devrait permettre à court terme de diminuer le nombre de syndicats** (fusion de syndicats existants ou suppression liée au transfert de compétences) ;

- **les conférences territoriales de l'action publique (CTAP), futurs maîtres d'œuvre de la coordination entre les collectivités, instaurées par la loi « MAPTAM », prévoient la représentation des présidents de communautés de plus de 30000 habitants ;**
- **une organisation territoriale s'étalant du Nord au Sud et axée autour du Rhin (réseau routier, circulations douces, cours d'eau et canaux, massifs forestiers, îles du Rhin...).**

Réaffirme sa volonté que les 7 communes membres de la communauté de communes Essor du Rhin restent ensemble et unies dans le nouveau découpage intercommunal pour continuer le travail amorcé il y a 43 ans et pour que chaque membre (et donc ses populations) continue de profiter des investissements financés par tous et réalisés principalement sur la plus grande commune qui concentre les équipements communautaires (Fessenheim) ;

Charge Monsieur le Maire de transmettre cette proposition à Monsieur le Préfet.

3. Divers

a. Réception des vœux

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée les personnes qui seront mises à l'honneur lors de la réception des vœux : M. ONIMUS André, Mme BILLICH Marlyse, Mme MAURER Gabrielle, M. BITZBERGER Paul, ainsi que les quatre personnes qui fleurissent et arrosent les calvaires. Il propose d'offrir à chacun un panier garni. Après délibération, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

INFORMATIONS

- ◆ Remerciements à toutes les personnes qui ont œuvré à la préparation du concert de Dièses et Bémols le 27 novembre 2015 (notamment M. MEYER Luc, M. MOUTOUSSAMY Daniel, M. VONFLIE Pascal, Mme SCHELCHER Danièle, Mme GERSTER Christelle).
- ◆ Projet de périscolaire : visite d'algécos à Rixheim le 10 décembre 2015. Coût de ce genre d'infrastructures (sans le mobilier) : entre 950 et 1 000 € le m².
- ◆ Devis pour limiteur sonore à la salle de musique : rendez-vous le 15 décembre 2015 avec la société Sonorest.

TOUR DE TABLE

- ❖ **Mme GERSTER Christelle :**
 - Question de l'implantation d'un commerce de proximité Route Nationale.
- ❖ **Mme COUTO LIMA Pastora :**
 - Problème récurrent de stationnement gênant d'un véhicule rue du Rhin.

La séance a été levée à 21 h 15.

**Pour extrait conforme
Rumersheim-le-Haut, le 11 décembre 2015
Le Maire**

T. SCHELCHER

